Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 91 (1946)

Heft: 10

Artikel: La nouvelle I. division à la veille du service actif 1939-1945

Autor: Rapp

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342342

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La nouvelle I. Division à **la** veille du service actif 1939-1945

En mars 1938, la *Revue militaire suisse* a ajouté un petit complément, dû à la plume du colonel E. M. G. E. Tardent, à l'historique sommaire de la I. Division qu'elle avait publié en 1925 sous le titre « Le premier cinquantenaire de la I^{re} D. A. fédérale ». Ce complément était présenté sous l'aspect d'une brève notice nécrologique, « Feu la I. Division ».

Depuis lors, huit années se sont écoulées, chargées d'événements. Les principales étapes de la carrière de la nouvelle I. Division pendant la période de guerre sont brièvement rappelées dans la plaquette qui a été préparée par le S. R. I. Div. et distribuée à tous les officiers qui ont servi dans celle-ci pendant les années 1939-1945.

Il paraît opportun de donner ici quelques renseignements (¹) sur les vingt mois précieux qui nous ont été accordés entre la disparition de l'ancienne organisation de 1927 et la mobilisation générale du 2 septembre 1939, pour que chaque membre de l'armée s'adaptât, tout au long de l'échelle, à la nouvelle organisation des troupes de 1938. Inutile de rappeler ici le détail de cette réforme, qui figure dans le « Message du Conseil

⁽¹⁾ La documentation de notre brève notice a été obligeamment mise à notre disposition par M. le Col. div. Combe, ancien commandant de la 1. Division, et M. le Col. Lerchi, du service de l'EMG.

fédéral à l'Assemblée fédérale, du 19 juin 1936 » et dans l'annexe à la Feuille officielle militaire de 1937. Pour ce qui concerne les divisions, en tant qu'unités organiques et instruments de combat, l'introduction au « Message » définit comme suit le but de la réorganisation :

«...La nouvelle division, plus petite que l'ancienne, sera une unité non plus stratégique, mais tactique... Elle ne comprend plus normalement que 3 régiments d'infanterie au lieu des 3 brigades actuelles. Les bataillons non enrégimentés ont une destination spéciale. La proportion de l'artillerie par rapport à l'infanterie est considérablement augmentée... Soulignons... que le renforcement de l'armement entraîne une augmentation considérable des effectifs du bataillon et, par voie de conséquence, une diminution du nombre des bataillons...

» La nouvelle organisation devait viser à créer des unités de combat susceptibles d'être employées en principe comme un tout inséparable et disposant de tous les moyens nécessaires, dans des conditions normales, pour la conduite du combat. La nouvelle division répond à ce but... Son fractionnement la rend mobile et facilite la distribution des ordres. Ce qui y contribue dans une large mesure, c'est le fait que la majeure partie des questions de ravitaillement et des évacuations seront traitées à l'avenir par les corps d'armée. »

Il peut être intéressant de résumer ici (sous forme du tableau ci-après) la provenance des corps de troupe et unités qui ont été soumis à une refonte partielle ou totale.

L'année 1938 fut consacrée dans les unités et corps de troupe à des cours d'introduction et de détail. Simultanément, l'E. M. I. Div. et les commandants de corps de troupe se familiarisent avec le nouvel instrument en formation et étudient les tâches qui pourraient incomber à la I. Division sur le front W.

Après un exercice stratégique, qui eut lieu à Berne du 10 au 19. 2. 38 pour les commandants d'unité d'armée, assistés d'un E. M. restreint, un exercice des E. M. I. Div. et Br. L. I

Trp. (O. E. M. T. 38)	Provient de : (O. E. M. T. 27)	Remarques
E. M. 1. Division Cp. ter. fus. 1	E. M. 1. Division Formations dissoutes de land- sturm, selon ord. du Conseil	
Cp. eyc. lw. 31	fédéral du 29. 10. 37 Eléments lw. de Cp. cyc. 11 et	
Dét. chiens li. 1	Service des Chiens de guerre (Décr. D. M. F. 24. 10. 34)	
E. M. Rgt. inf. 2	E. M. Rgt. inf. 2 (1. Div.)	Précédemment au Rgt. inf. mont.
Bat. car. 1	Bat. car. mont. 1 (1. Div.)	5. Cp. car. II et III/1 = Cp. fus. $I/13 + Cp$. dép. Rgt. inf. 3
Bat. fus. 4	Bat. fus. 4	L'ancien Bat. fus. 6 a été dissous
Bat. fus. 5	Bat. fus. 5	et réparti entre Bat. car. 1 et Bat fus 1, 2, 3 et 4
E. M. Rgt. inf. 3 Bat. fus. lw. 3	E. M. Rgt. inf. 3 (1. Div.) Bat. fus. 101, 102 et 103 (dissous)	
Bat. fus. 10	Bat. fus. 10	L'ancien Bat. fus. 7 a été dissous
Bat. fus. 13	Bat. fus. 13	et réparti entre les Bat. fus. 10 et 13
E. M. Rgt. inf. mont. 7	E. M. Rgt. inf. mont. 7 (2. Div.)	Cn 1/14 dissonte et répartie
Bat. fus. mont. 14	Bat. fus. mont. 14 (— Cp. 1/14)	entre Bat. fus. mont. 14, 15 et 16 : remplacée par Cp. car. 1/2
Bat. fus. mont. 16	Bat. fus. mont. 16	(2. Div.)
Gr. ex. 1	(Gr. drag. 1 + Cp. cyc. 1, de- venue Cp. cyc. 11)	Le Dét. chbl. 1 n'a jamais été constitué.

Cp. pc. inf. 1 et 2

P. ral. chev. 1

Gr. san. 1

Gr. subs. 1

Col. auto. mun. 1

(Retiré du Rgt. art. camp. 2, reconstitué lui-même avec les Gr. art. camp. 4, 5 et 6, et transféré à la 2. Div.	à 2 Bttr.	Amb. chir. IV/1: nouvelle, créée entre autres avec des éléments des Cp. san. lw. dissoutes	
Eléments du Gr. att. mitr. 1 (1. Div.) E. M. Rgt. art. camp. 1 (1. Div.) Gr. art. camp. 1 Gr. art. camp. 3 Gr. art. camp. 3	Cp. pc. art. camp. 1-3 Surnuméraires des Bttr. art. de la 1. Div. déja existantes Cp. obs. art. 1 (1. Div.) (E. M. Bat. sap. 1 (1. Div.) (Cp. sap. II, III et IV/1 (1. Div.) (Cp. sap. II/2, en partie (2. Div.) Cp. tg. 1 (1. Div.)	(E. M. Gr. san. 1 (1. Div.) Cp. san. I et II/1: des Cp. san. I-IV/1 (1. Div.) Cp. san. mont. III/1: des Cp. san. mont. I et III/12 P. ral. chev. 1 (1. Div.) (E. M. Gr. subs. 1: tiré en partie de l'ancien E. M. Gr. subs. 1	Cp. subs. 1: des Cp. subs. I et II/1 (1. Div.) Col. auto. subs. 1: éléments de la Col. cam. IV/1 (Gr. cam. I, 1. Div.) Cp. pc. inf. 1 et 2 (1. Div.) Eléments de la Col. cam. IV/1 (Gr. cam. IV/1 (Gr. cam. I) (Gr. cam. I

E. M. Rgt. art. camp. 1 Gr. art. camp. 1 Gr. art. camp. 2

Cp. mot. can. inf. 1

Cp. pc. art. camp. 1-3

Gr. art. camp. 3

Gr. mot. can. ld. 1

Cp. obs. art. 1

Bat. sap. 1

Cp. tg. 1

fut dirigé du 19 au 27. 4 dans la région de Morges-Orbe par le Cdt. I. C. A., colonel Cdt. C. Guisan. Le mardi 26. 4 eut lieu la critique sur la place du Château d'Orbe, en présence de M. le conseiller fédéral Minger, chef du D. M. F., et d'officiers de 3. Division, dont le cours avait commencé le 22. 4 à Yverdon.

Du 15 au 23. 7. 38, cours tactique 2 de la I. Division à Yverdon, sous la direction du Cdt. I. Div.

Parallèlement se succèdent les cours de répétition de 13-16 jours, précédés de cours d'introduction de 4-7 jours pour la troupe et de cours de cadres de 2-7 jours, selon les armes et les catégories de troupe.

- 7-26. 3, Rgt. inf. 2 + Gr, art. camp. I, région basse Menthue-Yverdon-Orbe.
- 21. 3/9. 4, Rgt. inf. 3 + Gr. art. camp. 2, région Morges-Bière-Montricher
- 5-24. 9, Rgt. inf. mont. 7, région Vallée de la Jogne-Basse-Gruyère.
- 5-24. 9, Gr. ex. 1, région Plateau de Cossonay.

En octobre, le Gr. art. camp. 3 effectue un cours par Bttr. isolées à la disposition de l'Ecole d'officiers d'artillerie à Bière.

Du 28. 10 au 12. 11. 38, pour le Gr. mot. can. ld. 1 a lieu un cours de détail et d'introduction à Kloten.

Du 15 au 27. 8, les Cp. nouvellement organisées de Bat. sap. 1 (Cp. sap. mont. I/1 et Cp. sap. mot. II/1) effectuent un cours de détail, région Kerzers-Golaten-Lac-Noir.

Le 10 septembre 1938, ensuite de la tension internationale :

- Mise sur pied des mineurs de la région frontière.
- Du 10. 9 au 4. 10, mise de piquet secrète du Cdt. I. Div., qui réunit pour un rapport les commandants des Gr. min.
- Du 12 au 14. 9, renforcement de la surveillance de la frontière. Le Cdt. 1. Div. examine avec la direction des C. F. F. les mesures d'interception du trafic ferroviaire, à la frontière, etc.

Les alertes se multiplient au printemps 1939 et l'on sent venir la guerre, mois après mois. Le Conseil fédéral reçoit de l'Assemblée fédérale, le 3. 2. 39, l'autorisation de mettre sur pied avec leur effectif complet les troupes astreintes aux cours de répétition, et de prolonger ceux-ci dans la règle à trois semaines, et au delà, si les circonstances l'exigent.

Les cours de répétition (avec cours de cadres de 1-2 jours) ont lieu comme en 1938 selon la formule du Rgt. inf. renforcé. Ils sont précédés de cours tactiques dirigés par le Cdt. Div. assisté du Cdt. Rgt. inf. renf. et consacrés à l'étude des plans de défense élaborés au cours des E. M. et au cours tactique 2 de l'année précédente.

- Cours tactique 1 du Rgt. inf. mont. 7 renf., du 5 au 12. 2 à Yverdon.
 - Cours tactique 1 du Rgt. inf. 3 renf., du 16 au 23.4 à Echallens.
 - Cours tactique 1 du Rgt. inf. 2 renf., du 16 au 23.7 à Yverdon.
- Cours de répétition du Rgt. inf. mont. 7 + Gr. art. camp. 2, du 12. 3 au 1. 4, sur le plateau de Combremont. *Idem*, du Rgt. inf. 3 + Gr. art. camp. 1, du 26. 6 au 11. 7, région Chalet-à-Gobet-Châtel-St-Denis.

Celui du Rgt. inf. 2, renforcé du Gr. art. camp. 3, prévu pour la période du 2 au 21. 10. 39, fut devancé par la mobilisation générale du 2. 9. 39.

Les autres corps de troupe des armes combattantes et non combattantes accomplissent en partie leurs cours de répétition de détail avant la mobilisation générale, les Cp. san. I et II/1 simultanément avec les Rgt. inf. 3 et mont. 7; celui des troupes légères, de la Cp. tg. 1 et du Gr. subs. 1 fut prévenu par la mobilisation générale.

Les cours d'officiers (5 jours), de cadres, c'est-à-dire y compris les sous-officiers (1-2 jours), et ceux dits de formation (6 jours) des troupes frontière de la Br. fr. 1 se succèdent pendant les premiers mois de l'année. Le 31. 5. 39, le Rgt. fr. 41,

et le 1. 6. 39, le Rgt. fr. 42 font un exercice d'occupation de leur secteur pendant le cours de répétition des Bat. de base 1 et 2, qui eut lieu du 22. 5 au 10. 6. 39. Moins de trois mois plus tard, «l'exercice » devait se renouveler dans les circonstances que l'on sait : les opérations principales de la réorganisation s'étaient achevées à la onzième heure!

Cap. E. M. G. RAPP.

ANNEXE

Liste de commandement des corps de troupes de la 1. Division depuis la réorganisation de 1938 jusqu'a la mobilisation du 2 septembre 1939.

	2 SEPTEMBRE 1939.		
Prise du	Grades,	Domicile	Date de
commandement	noms et prénoms		naissance
(au 1er janvier)			
	1. Division		
1934	Colonel div. Combe Gustave	Lausanne	1882
	CHEF D'ETAT-MAJOR		
1936	Colonel Tardent Eugène	Lausanne	1891
	RGT. INF. 2		*
1936	Lt. colonel Moulin Robert	Lausanne	1891
	(colonel dès le 31, 12, 39)		
	BAT. CAR. 1	a	8
1937	Major Rubattel Rodolphe	Lausanne	1896
1939	Major Buxcel Raymond	Lausanne	1899
	BAT. FUS. 4		
1936	Major Zweifel Fridolin	Lausanne	1899
	BAT. FUS. 5		
1938	Major Tharin Robert	Lausanne	1899
	RGT. INF. 3		
1936	Lt. colonel Montfort Marcel	Lausanne	1892
	(colonel dès le 31, 12, 38)	5.0	
	BAT. FUS. LW. 3		
1938	Cap. Cottier Fernand	Genève	1901
	(Cdt. a. i.)		
	(Major dès le 31, 12, 38)		
	BAT. FUS. 10		
1935	Major Duvoisin Jean	Zurich	1897
	BAT. FUS. 13		